

PROTOCOLE PISCINE ETE 2020

L'accès à la piscine est limité à 20 personnes en raison du protocole ARS

La réservation d'un créneau horaire d'une durée maximum d'une heure est obligatoire

L'inscription se fait la veille à l'accueil piscine et le samedi à la réception

Tout matériel extérieur est interdit sauf les brassards enfants qui doivent être désinfectés

Les casiers sont interdits d'accès

Nous vous invitons à respecter les gestes barrières

Nous désinfectons régulièrement toutes les surfaces